



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 MARS 2024**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :  
le 19/03/2024

Publication :  
le 29/03/2024

**Délibération n° D-2024-81**

Subvention en nature - Utilisation des salles du Centre de  
Rencontre et de Communication - Union Départementale des  
Associations Familiales des Deux-Sèvres - Organisation du  
village des droits

**Président :**

**Monsieur Jérôme BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

**Secrétaire de séance :** Lydia ZANATTA

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS

**Excusés :**

Monsieur Hervé GERARD.

**Direction Animation de la Cité**

**Subvention en nature - Utilisation des salles du  
Centre de Rencontre et de Communication - Union  
Départementale des Associations Familiales des  
Deux-Sèvres - Organisation du village des droits**

Madame Jeanine BARBOTIN, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le Centre de Rencontre et de Communication va accueillir, le 15 mai 2024, le village des droits.

L'objectif de cette manifestation est de proposer aux Niortais, principalement aux personnes défavorisées isolées, de répondre à leurs interrogations dans le domaine social (logement, santé, juridique, etc.). Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Niort participe à cette journée portée par l'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (UDAF79).

Au vu du caractère social de cette manifestation, la Ville de Niort souhaite l'accompagner en proposant la mise à disposition gratuite des salles du Centre de Rencontre et de Communication, du matériel et de la main d'œuvre.

Le montant de l'aide est évalué à la somme de 4 517,14 € HT soit 5 420,57 € TTC.

Seuls resteront à la charge de l'UDAF, les frais administratifs à hauteur de 10,00 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la mise à disposition gratuite des salles du Centre de Rencontre et de Communication, du matériel et de la main d'œuvre à l'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (UDAF79) ;

- considérer que cette gratuité constitue une subvention en nature, d'un montant de 5 420,57 €.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

**Lydia ZANATTA**

**Jérôme BALOGE**